



Metz-Magny le 09 janvier 2022

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2022 - CONVOCATION

L'Assemblée Générale Ordinaire 2022 de notre association se déroulera dans notre local-siège le :

VENDREDI 28 JANVIER 2022 à partir de 19 h 30 précise.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2021
- Rapport moral de l'exercice 2021 et quitus
- Rapport financier de l'exercice 2021 et quitus
- Budget prévisionnel 2022
- Montant des cotisations 2023
- Renouvellement du tiers sortant des membres du Comité Directeur
Deux membres sont à renouveler : Claude Franquin et Etienne De Feyter
- Création d'un poste de webmestre au sein du Comité Directeur

Pour les deux points ci-avant, les membres qui souhaitent intégrer le Comité Directeur enverront leur candidature à contact@amofer.fr au plus tard le vendredi 21 janvier 2022 minuit.

- Perspectives et projets pour 2022 et 2023
- Questions diverses

L'Assemblée Générale se terminera par le « pot de l'amitié »

En cas d'impossibilité de vous joindre à nous, vous pouvez donner pouvoir à un des membres présents. A cette fin, vous trouverez, ci-après, un formulaire de pouvoir que vous nous ferez parvenir par tout moyen (y compris de façon dématérialisée) avant l'heure d'ouverture de l'Assemblée Générale.

Le Président Claude Franquin

ASSEMBLEE GENERALE ORDIANIRE 2022 - POUVOIR

Je soussigné :

Nom :

Prénom :

Membre de l'association AMOFER, à jour de cotisation, donne pouvoir à :

Nom :

Prénom :

Pour me représenter et voter en mon nom sur les points prévus à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 28 janvier à partir de 19 h 30.

* Je propose ma candidature à l'élection des membres du Comité Directeur

* Je ne propose pas ma candidature à l'élection des membres du Comité Directeur

* *Rayez la mention inutile*

Fait à :

Le :

Pour ce que de droit.

Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »